

Image not found or type unknown



Question sur la révision du loyer

Par **voto75**, le **08/01/2009** à **11:59**

Bonjour

J'aimerais bien poser une question sur la révision du loyer. La date de révision du loyer dans mon bail est le 1er juin. mon propriétaire me l'a demandé en décembre (18 mois après) A-t-il le droit ? il doit attendre le 1er juin prochain? (ça veut dire 2ème anniversaire du bail) ou il a le droit comme c'est déjà passé 1 an et demi? je vous remercie en avance :) cordialement

Voto75